

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
UNIVERSITAIRE



AGENCE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE
(ANAQ)

REFERENTIEL D'EVALUATION
INSTITUTIONNELLE

MAI 2016

INTRODUCTION

Le référentiel qualité est la définition explicite de la qualité adoptée par l'Institution, l'ensemble de valeurs et/ou d'objectifs qu'elle se donne dans le cadre de ses missions pour répondre aux attentes légitimes de ses usagers et partenaires ainsi que de ses personnels.

Le référentiel d'évaluation Institutionnelle validé par les acteurs du sous-secteur de l'Enseignement Supérieur et Universitaire en date du 13 mai 2016, est un document qui présente la définition de la qualité, en la déclinant de façon plus ou moins détaillée, et, le plus souvent, en l'organisant par domaine et va permettre aux Etablissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire (EESU) de réaliser leur auto-évaluation.

Il privilégie deux caractéristiques essentielles, à savoir la lisibilité, pour faciliter sa compréhension et son appropriation ainsi que la dimension générique pour permettre son adaptation à des contextes nationaux particuliers et à différents types d'institutions.

Il est composé de domaines et champs, de références, éventuellement déclinés en critères et/ou en preuves.

Pour nos établissements qui sont très diversifiés en termes de taille, missions, objectifs et moyens, les références sont définies de manière large et les critères sont tous qualitatifs et ne comportent aucune **exigence quantitative**.

Les domaines et les champs définissent le périmètre du référentiel et identifient les secteurs et types d'activités au sein de l'institution qui feront l'objet d'une évaluation. On les divise en quatre domaines: **Gouvernance, Formation, Recherche, Vie à l'Université**.

Les références traduisent en action, **une valeur** ou **un objectif** que se donne ou se fixe l'Institution. Il s'agit donc d'identifier les actions concrètes qui vont concourir au meilleur niveau possible de réalisation de cette valeur ou de cet objectif. D'un point de vue pratique, la référence est un objectif à atteindre. Idéalement, cette référence est issue d'un consensus au sein de l'Institution.

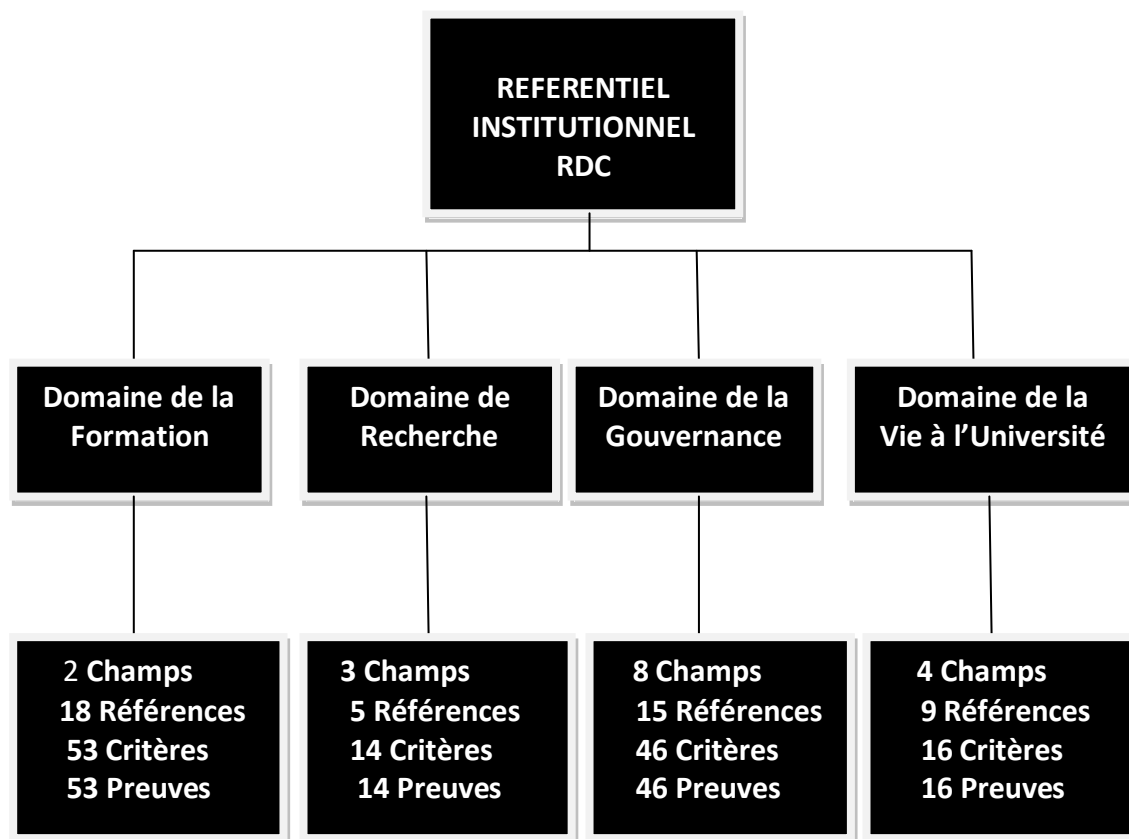
Les critères sont des éléments qualitatifs ou quantitatifs qui permettent d'apprécier le niveau de réalisation d'une référence. Du point de vue pratique, les critères sont évalués à partir des preuves sur lesquelles s'exerce le jugement de l'évaluateur.

Les preuves sont des éléments qui permettent de confirmer la réalisation effective d'un critère et son niveau éventuel de réalisation et de performance.

Ce référentiel servira à accréditer les Etablissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire ou encore de procéder à l'audit de leur système qualité.

La recommandation est faite donc à tous les Etablissements tant publics que privés agréés, de faire usage de cet instrument, à partir de l'année académique 2016-2017 et de procéder à l'auto-évaluation au travers de leur Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ).

Ci-dessous la présentation –synthèse de référentiel d’évaluation institutionnelle de la République Démocratique du Congo :



I. DOMAINE DE LA FORMATION

CHAMP 01	L'OFFRE DE FORMATION	VERIFICATION	
REFERENCE1	L'Institution propose une offre de formation en adéquation avec ses missions, son environnement (politique, scientifique, économique et socioprofessionnel) et le contexte international	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution a des missions clairement définies</i>	document écrit sur les missions de l'institution dans le domaine de la formation	
CRITERE 2	<i>L'institution connaît son public (sa clientèle) et en apporte la preuve</i>	Document écrit sur les fondements/justifications des programmes de formation	
CRITERE 3	<i>L'institution définit ses grands domaines de formation</i>	Recueil des domaines des offres de formation	
CRITERE 4	<i>L'institution a une politique de recrutement et d'accueil des étudiants adaptée à son offre de formation (territoires couverts par type de formation, politique internationale de recrutement, formation à distance)</i>	Document écrit sur la politique de recrutement, d'accueil, d'information, de suivi et d'insertion des apprenants	
CRITERE 5	<i>L'institution associe le monde professionnel à l'élaboration de l'offre de formation</i>	Document écrit (Exemplaires de convention de partenariat en rapport avec la formation)	
CRITERE 6	<i>L'offre de formation est organisée de manière cohérente dans les structures telles que les Facultés, écoles, instituts, etc.</i>	Recueil des programmes de formation	
CRITERE 7	<i>Les demandes des nouvelles filières (programmes de formation) sanctionnées par un diplôme sont évaluées par les comités scientifiques et pédagogiques de chaque cycle (Faculté ou Section)</i>	Document écrit sur les procédures et évaluations de demande des nouvelles filières	
Synthèse référence 1			

REFERENCE 2	L'offre de formation est cohérente au regard du projet d'établissement et/ou du plan stratégique de l'institution	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>Les demandes des nouvelles filières (programmes de formation) formations diplômantes s'inscrivent dans les objectifs du projet d'établissement</i>	Document écrit sur le projet d'établissement dans le domaine de la formation	
CRITERE 2	<i>L'offre de formation est encadrée au niveau central</i>	Document écrit sur les normes et procédures de gouvernance de l'institution ou du programme de formation	
CRITERE 3	<i>Les structures de formation de l'institution sont associées à l'élaboration de l'offre de formation</i>	Document écrit sur les normes et procédures de gouvernance de l'institution ou du programme de formation et la politique de création des programmes de formation	
Synthèse référence 2			
REFERENCE 3	L'offre de formation est en adéquation avec les politiques nationale, régionale et internationale	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution développe son offre de formation en cohérence avec l'offre de formation nationale et régionale</i>	Document écrit sur la politique de l'offre de formation	
CRITERE 2	<i>L'institution a une politique de création des programmes cohérents de formation diplômante de type international</i>	Document écrit sur la politique de l'offre de formation	
Synthèse référence 3			
REFERENCE 4	L'institution a des programmes de formation diffusés (diffuse son offre de formations)	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>Les recueils présentent clairement toutes les informations relatives aux programmes de formation (intitulé, objectifs cibles, débouchés, conditions d'accès, contenu de la formation, parcours, etc.)</i>	Recueils des programmes de formation	
CRITERE 2	<i>Les recueils sont diffusés (valves) et disponibles sur un site web</i>	Politique d'information et de communication en matière de formation	
Synthèse référence 4			

REFERENCE 5	Les programmes de formation sont adaptés aux moyens de l'institution	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>Les volumes horaires sont conformes aux standards retenus</i>	Recueil des programmes de formation	
CRITERE 2	<i>L'offre de formation est organisée de façon compatible avec les charges des enseignants (enseignement, recherche, dialogue pédagogique entre enseignants et avec les étudiants, administration)</i>	Recueil des programmes de formation avec les charges et les responsabilités des enseignants et des chercheurs	
CRITERE 3	<i>Les enseignements dispensés sont compatibles avec la qualification des enseignants chercheurs</i>	- Recueil des programmes de formation - Liste et qualification des enseignants chercheurs - Document écrit sur le coût des volumes horaires - Actes de paiement régulier des vacances	
CRITERE 4	<i>Les volumes horaires sont maîtrisés(budgétés et payés) par l'institution au plan financier</i>	- Recueil des programmes de formation - Document écrit sur le coût des volumes horaires - Actes de paiement régulier des prestations	
Synthèse référence 5			
REFERENCE 6	Les programmes de formation respectent les exigences du L.M.D.	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>Les programmes de formation permettent une orientation progressive de l'étudiant</i>	Document écrit sur la politique de recrutement, d'accueil, d'information, de suivi et d'insertion professionnelle des apprenants	
CRITERE 2	<i>Les programmes de formation préparent à une sortie de la licence ou à l'entrée dans un master</i>	Document écrit sur la politique de recrutement, d'accueil, d'information, de suivi et d'insertion professionnelle des apprenants	
CRITERE 3	<i>Les dispositifs de réorientation mis en place en interne ou en liaison avec les services académiques sont connus de tous les acteurs</i>	Document écrit sur la politique de recrutement, d'accueil, d'information, de suivi et d'insertion professionnelle des apprenants	

Synthèse référence 6			
REFERENCE 7	L'Institution conduit une politique durable de la relève	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution a établi une politique à long terme de promotion de la relève scientifique et se donne les moyens de la mettre en pratique. Elle dispose d'un système de mesure de son efficacité</i>	- Document écrit de politique de la relève académique Plan de formation budgété - Nombre de diplômés	
CRITERE 2	<i>L'Institution réglemente la formation continue et le perfectionnement du Personnel Académique, scientifique sur les plans didactique et professionnel</i>	Document de réglementation de la formation continue	
CRITERE 3	<i>L'institution garantit la qualité des formations doctorales</i>	<i>Document écrit d'endossement scientifique , des stratégies mises en place par l'établissement, de coopération nationale et internationale</i>	
CRITERE 4	<i>L'institution développe un dispositif d'encadrement, de suivi et d'insertion de ses jeunes docteurs</i>	Document écrit sur l'encadrement professionnel des jeunes docteurs	
CRITERE 5	<i>L'institution a une connaissance du bassin d'emploi (opportunités d'emplois) et en apporte les preuves</i>	Document écrit sur la politique d'insertion professionnelle des apprenants	
Synthèse référence 7			
REFERENCE 8	Les programmes de formation sont conçus pour favoriser la mobilité des étudiants	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>Le dispositif LMD proposé par l'institution est lisible et en rapport avec la mobilité</i>	- Recueil des programmes de formation - Rapport de mobilité enregistrée sur le terrain	

CRITERE 2	<i>L'enseignement des langues vivantes est cohérent avec la politique de l'institution</i>	Recueil des programmes de formation	
CRITERE 3	<i>L'enseignement des TIC est cohérent avec la politique de l'institution</i>	- Recueil des programmes de formation - Politique de l'institution en matière de formation et particulièrement les TIC	
Synthèse référence 8			
REFERENCE 9	Les programmes de formation préparent à l'insertion professionnelle	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>Des stages sont intégrés aux parcours de formation des étudiants</i>	- Recueil des programmes de formation - Conventions et partenariat de stage entre l'établissement et l'entreprise	
Synthèse référence 9			
REFERENCE 10	L'institution propose des modes de formation initiale et continue (Formation Ouverte et à Distance , FAD en alternance)	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution a une politique de formation variée</i>	Document écrit sur la politique de formation de l'institution	
CRITERE 2	<i>L'institution dispose de ressources adaptées à ces types de formation</i>	- Listes des ressources humaines disponibles et leur qualification - Liste des ressources matérielles disponibles - Liste des infrastructures disponibles - Ressources financières disponibles	
Synthèse référence 10			
Synthèse champ 01			

CHAMP 02		L'ÉVALUATION ET LA REVISION DES PROGRAMMES		VERIFICATION			
REFERENCE 1		Les programmes de formation font l'objet d'une évaluation régulière		ELEMENTS DE PREUVE		APPRECIATION DE L'ÉVALUATEUR	
CRITERE 1		L'institution a un plan de révision périodique des programmes en réponse aux exigences des métiers auxquels ils préparent		- Document écrit sur la politique de gestion des programmes de l'institution - Document écrit sur le règlement intérieur de l'institution en matière de formation			
CRITERE 2		Les enseignants sont évalués régulièrement		- Rapport d'évaluation interne (sur le plan pédagogique, scientifique et moral)			
CRITERE 3		Les étudiants sont associés aux évaluations des enseignements et des formations		Document écrit sur la politique d'évaluation des enseignements Rapport d'évaluation			
CRITERE 4		Les résultats des examens et concours sont analysés et diffusés		Document écrit sur la politique de gestion des résultats des examens			
CRITERE 5		Des modalités de coordination pédagogique sont mises en place pour assurer la cohérence des contenus de formation		Document écrit sur la politique de gestion de la cohérence des contenus de formation			
Synthèse référence 1							
REFERENCE 2		L'institution assure l'amélioration continue de la pédagogie		ELEMENTS DE PREUVE		APPRECIATION DE L'ÉVALUATEUR	
CRITERE 1		L'institution met à disposition des moyens didactiques appropriés		Liste et qualité des moyens didactiques disponibles			
CRITERE 2		L'institution assure un soutien à la pédagogie universitaire		Rapports d'activités annuels de l'institution			
Synthèse référence 2							
REFERENCE 3		L'institution a une stratégie de validation des apprentissages tout au long des parcours de formation		ELEMENTS DE PREUVE		APPRECIATION DE L'ÉVALUATEUR	
CRITERE 1		L'institution approuve les procédures d'évaluation des apprentissages (stages et projets y compris)		Document écrit sur la politique d'évaluation des apprentissages (stages et projets y compris)			
Synthèse référence 3							

REFERENCE 4	Les épreuves d'évaluation sont en cohérence avec les objectifs d'apprentissage	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>Les outils d'évaluation des apprentissages sont pertinents, fidèles et valides</i>	Exemples d'épreuves d'évaluation des apprentissages	
Synthèse référence 4			
REFERENCE 5	Les modalités de contrôle des connaissances sont objectives, équitables, fiables, publiées et communiquées	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>La structure de formation (Facultés, Ecoles ou Instituts) applique des procédures de contrôle des connaissances</i>	- Politique d'évaluation des apprentissages - Exemples de rapports sur les procédures de contrôles de connaissances - Rapports d'activités semestrielles - Cahiers de textes	
CRITERE 2	<i>L'institution contrôle l'effectivité de ces procédures de contrôle des connaissances</i>	- Rapports sur les procédures de contrôles de connaissances	
Synthèse référence 5			
REFERENCE 6	L'institution veille à ce que la proclamation des résultats d'examens respecte les modalités et le calendrier établis	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>Les structures de formation disposent de canaux de diffusion des résultats d'examen</i>	Document écrit sur la politique de diffusion des résultats d'examen	
CRITERE 2	<i>L'institution vérifie que les résultats des examens ont été publiés</i>	Rapport des résultats	
Synthèse référence 6			

REFERENCE 7	L'institution propose aux étudiants des services de soutien pédagogique visant à faciliter leur réussite	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>Un système de soutien à l'apprentissage est organisé</i>	Document écrit sur la politique de recrutement, d'accueil, d'information, de suivi et d'insertion professionnelle des apprenants	
CRITERE 2	<i>Une formation à la recherche documentaire est organisée dans les services de documentation à l'attention des étudiants</i>	Recueil des programmes de formation initiale et continue et portant sur la formation à la recherche documentaire	
Synthèse référence 7			
REFERENCE 8	L'institution favorise la participation des étudiants à la gestion institutionnelle	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>Les statuts de l'institution permettent la désignation de représentants d'étudiants dans les instances de décision</i>	- Document écrit sur les statuts de l'institution - Document écrit sur le règlement intérieur de l'institution	
CRITERE 2	<i>L'institution dispose de délégués d'étudiants par niveau de formation (cycle d'études)</i>	Document écrit sur le règlement intérieur de l'institution	
Synthèse référence 8			
REFERENCE 9	L'institution favorise l'insertion professionnelle	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution propose des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle</i>	Document écrit sur la politique de recrutement, d'accueil, d'information, de suivi et d'insertion professionnelle des apprenants	
CRITERE 2	<i>L'institution développe des partenariats avec le milieu socioprofessionnel</i>	Accord de partenariat	
CRITERE 3	<i>L'institution développe un dispositif de suivi de l'employabilité des diplômés</i>	Document écrit sur la politique de recrutement, d'accueil, d'information, de suivi et d'insertion professionnelle des apprenants	

CRITERE 4	<i>L'institution utilise les résultats des évaluations pour adapter son offre de formation aux demandes du marché</i>	Document écrit sur la politique de gestion des programmes de l'institution Rapport d'évaluation des résultats	
Synthèse référence 8			
Synthèse champ 2			

OBSERVATION ET RECOMMANDATION

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

APPRECIATION DU DOMAINE

EXCELLENT (> 89%)	BON (70-89%)	MOYEN (50-69%)	INSUFFISANT (< 50%)

II. DOMAINE DE RECHERCHE

CHAMP 01	L'ORGANISATION, LA STRUCTURATION ET LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE		VERIFICATION
REFERENCE 1	L'institution a des structures de pilotage et de mise en œuvre de la recherche	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution dispose d'un Conseil scientifique, d'un comité d'éthique de la recherche et d'un service de valorisation</i>	Document écrit sur l'organigramme de l'institution	
CRITERE 2	<i>L'institution dispose d'équipes de recherche multidisciplinaire</i>	Document écrit sur l'organigramme de l'institution Rapport de recherche multidisciplinaire	
Synthèse référence 1			
REFERENCE 2	L'institution met en œuvre ses priorités de recherche	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>La politique documentaire de l'institution prend en compte les besoins des équipes de recherche</i>	Document écrit sur la politique de documentation de l'institution en matière de recherche	
CRITERE 2	<i>La documentation scientifique est accessible à tous les postes d'enseignants-chercheurs et chercheurs de l'institution</i>	Rapport sur la politique de documentation de l'institution en matière d'enseignement et de recherche	
Synthèse référence 2			
Synthèse champ 01			
CHAMP 02	LES RELATIONS ET LES PARTENARIATS SCIENTIFIQUES		VERIFICATION
REFERENCE 1	L'institution se situe dans le contexte national, régional et international de la recherche	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>Les relations avec les organismes de recherche font l'objet de convention ou de partenariat</i>	Liste des partenaires et exemples de conventions	

CRITERE 2	<i>L'institution développe des stratégies de coopération nationale et internationale</i>	- Document écrit sur la coopération nationale et internationale de l'institution - Liste des partenaires - Exemples de conventions	
CRITERE 3	<i>L'institution favorise la participation des enseignants-chercheurs et des chercheurs à des colloques nationaux et internationaux</i>	- Document écrit la coopération nationale et internationale de l'institution - Liste de participation des enseignants et des chercheurs à des colloques nationaux et internationaux	
Synthèse référence 1			
Synthèse champ 02			
CHAMP 03	LA VALORISATION DE LA RECHERCHE		VERIFICATION
REFERENCE 1	L'institution a une stratégie de communication et de diffusion de sa production scientifique	ELEMENTS DE PREUVE	AVIS DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution favorise l'organisation de séminaires et colloques scientifiques locaux et internationaux</i>	- Document écrit sur la politique de diffusion des résultats de la recherche - Rapports d'activités annuelles	
CRITERE 2	<i>L'institution favorise la publication et la diffusion des résultats de la recherche, notamment par voie numérique</i>	- Document écrit sur la politique de diffusion des résultats de la recherche - Liste des publications des résultats de recherche de l'institution mis en ligne	
CRITERE 3	<i>L'institution favorise la création et l'incubation d'entreprises en lien avec la recherche</i>	- Document écrit sur la politique de diffusion des résultats de la recherche - Rapport sur les résultats de recherche	
CRITERE 4	<i>L'institution développe la culture scientifique</i>	Rapport sur les résultats de recherche	
CRITERE 5	<i>L'institution contribue au développement de la propriété intellectuelle</i>	Document écrit sur la politique de diffusion des résultats de la recherche	
Synthèse référence 1			

REFERENCE 2	L'institution se situe dans le contexte national, régional et international de la recherche	ELEMENTS DE PREUVE	AVIS DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution a un service de valorisation de la recherche</i>	Organigramme de l'institution	
CRITERE 2	<i>L'institution développe une collaboration formalisée avec les opérateurs économiques, industriels et sociaux</i>	- Document écrit sur la politique de collaboration de l'institution avec les opérateurs économiques, industriels et sociaux - Liste de partenariats et de conventions	
Synthèse référence 2			
Synthèse Champ 03			

OBSERVATION GENERALE ET RECOMMANDATION

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

APPRECIATION DU DOMAINE

EXCELLENT (> 89%)	BON (70-89%)	MOYEN (50-69%)	INSUFFISANT (< 50%)

II. DOMAINE DE LA GOUVERNANCE

CHAMP 01	L'EXERCICE DE L'AUTONOMIE DE GOUVERNANCE		VERIFICATION
REFERENCE 1	L'institution et chacune de ses composantes disposent des attributions	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution dispose d'un règlement intérieur</i>	Document écrit sur le règlement intérieur de l'institution	
CRITERE 2	<i>Les structures de formation, de recherche et de services communs(œuvres estudiantines, services para-académiques, bibliothèque centrale, ...)disposent de règlement interne adapté à la politique de l'institution</i>	- Document écrit sur le règlement intérieur de l'institution - Document écrit sur la politique de l'institution	
Synthèse référence 1			
REFERENCE 2	L'organisation interne permet un pilotage efficace de l'institution	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>Les autorités académiques sont désignées conformément aux dispositions en vigueur</i>	Document écrit sur le règlement intérieur de l'institution et la politique de désignation des autorités académiques	
CRITERE 2	<i>Les Secrétaires Généraux exercent effectivement la responsabilité de l'administration, sous l'autorité du Chef d'établissement</i>	Dispositions légales et réglementaires	
CRITERE 3	<i>Les Chefs de Services ont des missions clairement définies et les moyens de les mener</i>	Document écrit sur le règlement intérieur de l'institution et les missions des Chefs de Services centraux Dispositions légales et réglementaires	
Synthèse référence 2			

REFERENCE 3	Un débat démocratique existe au sein de l'institution à travers différents Conseils	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>Les dossiers soumis aux conseils sont de bonne qualité et diffusés préalablement aux membres</i>	Rapports de dossiers	
CRITERE 2	<i>Les conseils sont réunis régulièrement et sont le lieu de débats d'orientation et de prises de décision</i>	Rapports d'activités annuelles Procès verbal	
Synthèse référence 3			
REFERENCE 4	Chaque année, l'institution produit et fait produire par ses différentes structures de formation et de recherche un rapport d'activité qui témoigne de la transparence de la gestion	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution dispose des différents rapports annuels d'activités</i>	Rapports d'activités annuels	
CRITERE 2	<i>Les rapports d'activités annuelles sont présentés dans les différents conseils</i>	- Document écrit sur le règlement intérieur de l'institution portant sur l'évaluation des rapports d'activités annuelles - Rapports d'activités annuelles	
CRITERE 3	<i>L'institution implique le monde professionnel dans les différents conseils</i>	- Document écrit sur la politique de collaboration de l'institution avec le monde professionnel - Liste de présence aux différents conseils - Acte de nomination	
Synthèse référence 4			
Synthèse champ 01			
CHAMP 02	L'INSTITUTION ET SES COMPOSANTES		VERIFICATION
REFERENCE 1	La structuration de l'institution est adaptée à la réalisation de ses missions	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR

CRITERE 1	<i>Les organes sont définis et adaptés</i>	Organigramme de l'institution	
CRITERE 2	<i>Les missions des organes sont clairement identifiées</i>	- Document écrit sur les missions des organes de l'institution - Règlement organique	
Synthèse référence 1			
REFERENCE 2	Les services communs contribuent à la mise en œuvre du plan de développement ou du projet d'établissement	ELEMENTS DE PREUVE	AVIS DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>Les services communs présentent un rapport d'activités annuelles devant l'instance compétente</i>	Rapports d'activités annuelles des services communs	
CRITERE 2	<i>Les responsables des services communs participent aux instances de décision de l'institution</i>	- Règlement intérieur de l'institution - Procès verbal des réunions	
Synthèse référence 2			
Synthèse champ 02			
CHAMP 03	PARTENARIATS		VERIFICATION
REFERENCE 1	L'institution a une stratégie en matière d'insertion professionnelle	ELEMENTS DE PREUVE	AVIS DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution a un dispositif d'information sur le développement économique national, régional et international</i>	- Politique documentaire de l'institution - Document de politique en matière d'insertion professionnelle	
- Synthèse référence 1			
REFERENCE 2	L'institution a une stratégie en matière de mobilité internationale	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution est engagée dans des programmes internationaux</i>	- Document écrit sur la politique de collaboration et de coopération internationale de l'institution - les Conventions de coopération	

CRITERE 2	<i>L'institution a mis en place un dispositif d'aide à la mobilité des étudiants et des personnels</i>	- Document écrit sur la politique de collaboration et de coopération internationale de l'institution - Document écrit sur la politique de mobilité des étudiants et des personnels	
CRITERE 3	<i>L'institution a une politique d'accueil des enseignants-chercheurs et chercheurs étrangers</i>	- Document écrit sur la politique d'accueil des enseignants-chercheurs et chercheurs étrangers - Conventions de coopération - Rapport sur le nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs étrangers accueillis	
Synthèse référence 2			
Synthèse champ 03			
CHAMP 04	LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES		VERIFICATION
REFERENCE 1	L'institution a une stratégie de gestion des emplois et des compétences	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution dispose d'une planification de la gestion des ressources humaines</i>	Plan de développement de gestion des ressources humaines	
CRITERE 2	<i>Les personnels de l'institution exercent les prérogatives officiellement rattachées aux postes qu'ils occupent</i>	Document écrit sur le règlement organique de l'institution	
CRITERE 3	<i>L'institution a un plan de formation du personnel administratif et technique</i>	Plan de formation du personnel administratif et technique	
CRITERE 4	<i>Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et ouvrier sont réglementées et publiées</i>	- Textes légaux et réglementaires	
CRITERE 5	<i>L'Institution assure et soutient de façon appropriée la formation continue et le perfectionnement du personnel administratif, technique et ouvrier</i>	- Programme de formation du PATO	

Synthèse référence 1			
Synthèse champ 04			
CHAMP 05	LA GESTION FINANCIERE		
REFERENCE 1	L'institution a les moyens de mener sa stratégie financière	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution dispose d'une politique de diversification de financement</i>	- Document écrit sur la politique financière de l'institution - Document écrit sur les normes et procédures financières de l'institution	
CRITERE 2	<i>L'institution dispose d'un service financier et comptable bien identifié</i>	- Règlement organique	
CRITERE 3	<i>L'institution est dotée d'une procédure de passation des marchés</i>	- Manuel de procédure de passation des marchés	
CRITERE 4	<i>L'institution est dotée d'un système transparent de répartition interne des ressources financières</i>	- Manuel de procédure sur les règlements financiers	
CRITERE 5	<i>L'institution a mis en place une politique d'amortissement</i>	- Règlement financier	
CRITERE 6	<i>L'institution établit parallèlement le compte financier et le bilan d'exécution</i>	- Rapport financier	
Synthèse référence 1			
REFERENCE 2	L'institution a une politique de contrôle budgétaire et de gestion	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution a un dispositif de contrôle budgétaire</i>	- Règlement financier	
CRITERE 2	<i>L'institution a un dispositif de contrôle de gestion</i>	Règlement financier	
Synthèse référence 2			
Synthèse champ 05			
CHAMP 06	LA GESTION DES SYSTEMES D'INFORMATION		VERIFICATION
REFERENCE 1	L'institution développe une stratégie de système d'information	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR

CRITERE 1	<i>L'institution dispose d'un schéma directeur informatique</i>	Schéma directeur informatique de l'institution	
CRITERE 2	<i>L'institution est visible en interne et en externe</i>	- Gouvernance numérique - Site web institutionnel	
CRITERE 3	<i>La gestion de l'institution est numérisée</i>	- L'informatisation de tous les domaines de la gestion - Accessibilité à l'information	
Synthèse référence 1			
Synthèse champ 06			
CHAMP 07	LA GESTION DES FONCTIONS LOGISTIQUES		VERIFICATION
REFERENCE 1	L'institution dispose de fonctions logistiques adaptées à sa spécificité	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution s'est dotée d'un service technique capable d'assurer ses ambitions (mobilier, immobilier, roulant, voirie)</i>	- Organigramme de l'institution - Rapport sur l'état du patrimoine	
CRITERE 2	<i>L'institution gère efficacement son patrimoine mobilier et immobilier</i>	- Document écrit sur la politique de gestion du patrimoine mobilier - Rapports sur la gestion du patrimoine mobilier et immobilier	
Synthèse référence 1			
REFERENCE 2	L'institution gère rationnellement ses locaux et ses espaces	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution gère de manière efficiente les locaux et les espaces</i>	- Document écrit sur la politique de gestion des locaux et des espaces - Rapports annuels sur la gestion des locaux et des espaces	
CRITERE 2	<i>Les enseignants-chercheurs et les chercheurs de l'institution disposent d'un espace individuel adapté à la conception et à la réflexion</i>	Document écrit sur la politique de gestion des locaux et des espaces individuels	
CRITERE 3	<i>L'Institution a des aménagements spécifiques permettant aux étudiants (es) en situation de handicap d'accéder sans difficulté aux infrastructures (salles de cours et toilettes)</i>	Plan d'aménagement approprié des locaux pour les étudiants en situation de handicap	
Synthèse référence 2			
Synthèse champ 07			

CHAMP 08	ASSURANCE QUALITE	VERIFICATION	
REFERENCE 1	L'institution développe une politique d'assurance qualité bien définie et partagée	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution s'est dotée d'une cellule d'Assurance Qualité</i>	Organigramme de l'institution - Document écrit sur la mise en place de cette structure	
CRITERE 2	<i>La démarche qualité est conforme aux missions et aux valeurs de l'institution</i>	Guide d'assurance qualité	
CRITERE 3	<i>L'institution organise périodiquement son autoévaluation et la remédiation</i>	Rapport d'autoévaluation et le plan d'amélioration	
CRITERE 4	<i>L'institution dispose d'un système de suivi des performances des étudiants par année (taux de réussite, taux des diplômés,..)</i>	Rapport des services académiques	
CRITERE 5	<i>L'institution alloue un budget spécifique à la réalisation des processus d'Assurance Qualité interne</i>	Budget de l'institution	
CRITERE 6	<i>La Cellule d'Assurance Qualité évalue les activités entrepreneuriales, d'enseignement, de la recherche, des processus administratifs</i>	Rapport d'autoévaluation	
CRITERE 7	<i>L'institution se conforme à la politique nationale d'Assurance Qualité</i>	Rapport d'activités	
Synthèse référence 1			
Synthèse champ 08			

OBSERVATION GENERALE ET RECOMMANDATION

.....

.....

.....

.....

.....

APPRECIATION DU DOMAINE

EXCELLENT (> 89%)	BON (70-89%)	MOYEN (50-69%)	INSUFFISANT (< 50%)

IV. DOMAINE DE LA VIE A L'UNIVERSITE/ ECOLE/ INSTITUT

CHAMP 01	L'ACCUEIL ET LA PRISE EN CHARGE DES ETUDIANTS ET DES PERSONNELS		VERIFICATION
REFERENCE 1	L'institution met en place un dispositif d'accueil et d'orientation des étudiants	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution accueille de façon spécifique ses étudiants</i>	Rapport du service ad-hoc	
CRITERE 2	<i>L'institution met en place un système d'orientation destiné aux étudiants</i>	Document écrit sur la politique d'orientation et de suivi des étudiants	
Synthèse référence 1			
REFERENCE 2	L'institution met en place un dispositif d'accueil des personnels	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution accueille de façon spécifique son personnel</i>	Rapport du service ad-hoc	
Synthèse référence 2			
REFERENCE 3	L'institution met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution dispose d'un système de communication interne pour les étudiants et les personnels</i>	Politique d'information des étudiants et des personnels	
CRITERE 2	<i>L'institution dispose d'espaces (physiques et/ou virtuels) dédiés aux informations</i>	Document d'attribution d'espace dédié aux informations	
Synthèse référence 3			
Synthèse champ 03			

CHAMP 02	LES ACTIVITES CULTURELLES, ARTISTIQUES ET SPORTIVES		VERIFICATION
REFERENCE 1	L'institution accompagne la création et le fonctionnement des structures et associations culturelles, artistiques et sportives	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution dispose de textes encadrant la création des structures et associations culturelles et sportives</i>	Politique de création des structures et associations culturelles et sportives	
CRITERE 2	<i>L'institution dispose de fonds pour soutenir les structures et les associations culturelles et sportives</i>	Document écrit sur la politique financière des structures et associations culturelles et sportives Budget	
Synthèse référence 1			
Synthèse champ 02			
CHAMP 03	LE CADRE DE VIE FAVORISANT L'EPANOUISSEMENT INTELLECTUEL ET PSYCHOSOCIAL DE TOUS LES ACTEURS		VERIFICATION
REFERENCE 1	L'institution offre un cadre de vie approprié à tous les acteurs	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution dispose d'espaces bâtis et aménagés destinés à la communauté</i>	Plan de masse de l'institution en rapport avec les activités communautaires	
CRITERE 2	<i>L'institution a un dispositif en faveur du développement intégral des personnes</i>	Document écrit sur le dispositif en faveur du développement intégral des personnes	
Synthèse référence 1			
REFERENCE 2	L'institution gère de façon adéquate les questions de santé et de sécurité aux travail des ses acteurs	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution dispose d'une structure adaptée pour faire face aux besoins de santé sur un campus universitaire</i>	Document de création d'une institution de santé	

CRITERE 2	<i>L'institution dispose d'un service de gestion de la santé et de la sécurité au travail</i>	- Organigramme de l'institution - Document écrit sur la politique de prévention ou de prise en charge des problèmes de santé - Politique de promotion de la santé	
- Synthèse référence 2			
- Synthèse champ 03			
CHAMP 04	RESPONSABILITE SOCIETALE (ETHIQUE, CITOYENNETE, EGALITE DES CHANCES, DEVELOPPEMENT DURABLE, PROMOTION DE LA PAIX..)	VERIFICATION	
REFERENCE 1	L'institution initie et encourage les activités citoyennes, les échanges et les débats	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution suscite des activités citoyennes (assainissement du site levée de fonds, planning, etc.)</i>	Document écrit sur les rapports annuels d'activités citoyennes	
CRITERE 2	<i>L'institution encourage et soutient l'organisation des débats sociétaux</i>	Rapports annuels des activités sociétales de l'institution	
Synthèse référence 1			
REFERENCE 2	L'institution est attachée au principe de l'égalité des chances	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution met en œuvre des dispositifs pour garantir un traitement équitable des étudiants, par les enseignants et l'administration</i>	Document écrit sur la politique d'équité dans l'institution	
CRITERE 2	<i>L'institution assure la promotion de politique du genre</i>	Document écrit sur la politique du genre	
Synthèse référence 2			

REFERENCE 3	L'institution veille au respect des principes et règles éthiques et déontologique	ELEMENTS DE PREUVE	APPRECIATION DE L'EVALUATEUR
CRITERE 1	<i>L'institution dispose de chartes pour les différents types d'acteurs</i>	Chartes pour les différents types d'acteurs de l'institution	
Synthèse référence 3			
Synthèse champs 04			

OBSERVATION GENERALE ET RECOMMANDATION

.....

.....

.....

.....

.....

.....

APPRECIATION DU DOMAINE

EXCELLENT (> 89%)	BON (70-89%)	MOYEN (50-69%)	INSUFFISANT (< 50%)

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS GLOBALES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

APPRECIATION GLOBALE

EXCELLENT (> 89%)	BON (70-89%)	MOYEN (50-69%)	INSUFFISANT (< 50%)

Fait à, le.....

L'EQUIPE DES EVALUATEURS